

Calaepda



Collectif des Accueillants
des Lieux d'Accueil Enfants-Parents
Drôme-Ardèche
www.calaepda.fr

RENCONTRES D'ACCUEILLANTS

Février 2026

En présentiel et en visio-conférence

La démarche d'évaluation des lieux d'accueil enfants-parents : comment "donner à voir" de ce qu'il se passe dans nos lieux ?

Présentes :

A Petits Pas, Dieulefit, La Bégude de Mazenc.
Batôbul, Nyons, Buis-les-Baronnies.
La Bulle d'Air, Colonzelle.
Caracole, Le Teil et Baix,
Crapa'Hutte, Bourg-lès-Valence,
Croqu'Soleil, Montélimar et Cléon d'Andran.
L'Îlot Petits pas. Lablachère, Chambonas, Largentière.
La Farandole, Annonay.
La Maison Bleue, Chabeuil, Beaumont-lès-Valence.
Le Petit Cabanon, Saint-Péray, Guilherand-Grange, **La Maison Bleue**.
La Maison Ouverte, Montélimar.
Les 3 chatons, Saint Paul-Trois-Châteaux.
Relais naissance, Bourg-de-Péage, Romans.
Toboggan, Tain l'Hermitage.
Tournebulle, Bourg-Saint-Andéol, Saint Martin d'Ardèche, Viviers.

28 personnes, 15 lieux représentés.

La démarche d'évaluation des lieux d'accueil enfants-parents : comment "donner à voir" de ce qu'il se passe dans nos lieux ?

28 accueillantes ont participé aux deux rencontres à propos de la démarche d'évaluation mise en œuvre par la CAF de la Drôme.

Avant tout, pour celles et ceux qui prennent le train en marche, petit rappel de la démarche.

En septembre 2025, la CAF de la Drôme présente au Calaepda sa démarche départementale d'évaluation de l'impact social des actions parentalité, qui concerne les 20 LAEP de la Drôme. Elle nous informe, qu'à titre expérimental, 4 lieux ont déjà participé à la démarche (58 retours de questionnaires auprès des familles et 9 auprès des accueillants).

(*nota bene* : Nous avons appris par la suite, que certains accueillants des lieux concernés n'ont pas eu d'autres choix que de présenter ces questionnaires pour quelques raisons que ce soit, ce qui a parfois laissé un profond malaise dans les équipes.)

Extrait du document présenté par la CAF.

4- La méthodologie de mesure d'impact portée par la Caf de la Drôme

Focus sur la démarche expérimentale Laep :

- Quels effets du Laep sur les enfants (socialisation, développement des capacités, sécurité affective) ?
- Quels effets du Laep sur les parents (pair-aidance, confiance, réassurance, posture éducative répit, bien-être) ?
- Quels effets sur le lien parents – enfants (lien d'attachement, échanges)
- En quoi les spécificités du Laep participent de ces différents effets (posture d'accueil, dimension collective, anonymat, répétition de la participation) ?
- Comment avez-vous connu ou été orienté vers le Lieu d'accueil enfants - parents ?
- Sans le Laep, je n'aurai jamais ...

(voir en annexes : Guide à l'attention des parents – Évaluation de l'impact social du LAEP et Guide professionnels – Évaluation de l'impact social du LAEP)

Suite à cette présentation, en novembre 2025, le CA du Calaepda adresse une lettre à la CAF. Extraits:

“La démarche évaluatrice formalisée par ce questionnaire nous interroge quant à la pensée qui le sous-tend. (...)

Les lieux d'accueil enfants-parents sont des lieux singuliers qui nécessitent des dispositions particulières pour s'en approcher. L'enfant doit être au centre de l'accueil : c'est à lui qu'on s'adresse et pour lui que ces lieux sont faits. Il y vient accompagné de ses parents, ce sont eux qui sont chargés de le faire grandir. Ce qui s'y passe est un travail délicat, modeste mais opérant, jamais transmis à l'extérieur. On revendique le respect de la confidentialité absolue.

Nous trouvons légitime le besoin des institutions d'avoir des retours quant à l'utilité des lieux d'accueil mais la méthodologie utilisée perfore leur enveloppe protectrice et met les accueillants qui devront proposer le questionnaire aux familles dans une position qui n'est pas celle de la neutralité de leur travail. (...)

Nous vous demandons avec insistance un moratoire afin de prendre le temps d'un travail commun. Nous sommes prêts à rechercher, avec les institutions qui subventionnent les lieux, d'autres modalités d'évaluation du travail effectué.”

Fin 2025, La CAF de la Drôme a accepté notre demande de moratoire et nous l'informons, lors du comité de pilotage du Calaepda qui s'est déroulé en janvier 2026, de l'importance de travailler la question de l'évaluation de manière collective avec l'ensemble des accueillants, d'où ces rencontres d'accueillants, afin de réfléchir à la démarche et envisager des solutions alternatives.

Cette synthèse va être transmise à la CAF avant que nous poursuivions le travail de concertation en face à face avec les accueillants et les représentants de l'institution.

Voici ce qui ressort de nos échanges lors des deux rencontres.

Nous partons du postulat suivant : **Notre tâche primaire est d'accueillir, mais qu'est-ce qu'accueillir ?**

« On est là juste pour accueillir ce qui se vit, ce que chacun a envie d'y trouver et c'est tellement particulier. C'est juste accompagner ce qui se vit. (..) Ce n'est pas parce que les personnes ne viennent qu'une fois qu'elles n'y ont pas trouvé leur compte.

«Peut-être qu'il y a quelque chose qui s'est passé et qui leur a permis de vivre plein de choses ailleurs, et cela ne passe pas systématiquement par la case du LAEP. L'important c'est l'ouverture, les liens qui se créent, il y a plein de choses qui nous échappent et c'est bien. »

« On est garant d'une certaine éthique de nos lieux. Qui peut les porter à part les accueillants ? »

L'éthique des lieux repose sur les fondamentaux: **l'anonymat, la confidentialité, l'adresse à l'enfant, la liberté d'aller et venir, la co-présence de l'enfant et l'adulte, l'absence de projet pour les accueillis.**

« Si on part de **l'ici et maintenant**, la position de l'accueillant c'est vraiment d'être dans l'instantané de la rencontre, et ce n'est pas compatible avec le fait de faire passer un questionnaire au sein du LAEP où il y aurait un projet, où l'on parlerait de passé, de futur. On accueille peut-être toujours les mêmes enfants, mais c'est toujours un nouvel accueil. C'est parce que l'on est dans l'ici et maintenant, dans cette position que cela peut peut-être avoir des effets et que l'on ne pourra pas vraiment mesurer. »

«Mesurer, c'est restreindre, enfermer, codifier au risque d'oublier le subtil, l'intime, l'humain qui se vit et qui a une part d'indicible.»

« Le lieu d'accueil est **un espace sécurisant et un espace de liberté**, où les parents viennent parce qu'on ne demande rien. Ils viennent, ils repartent. Ils ont la possibilité d'être eux-mêmes à l'intérieur du lieu parce qu'il n'y a pas de jugement. »

« Est-ce qu'expliquer ça suffit ? Je pense que si les choses ne sont pas entendues, c'est qu'elles ne sont pas comprises et si elles ne sont pas comprises, c'est parce qu'elles ne sont pas éprouvées. Comment expliciter la notion d'ici et maintenant ? »

Ces rencontres ont donné voix aux accueillant-es tant sur des étonnements, des questionnements et des incompréhensions. Voici en substance les idées émergentes et argumentées **de la non appropriation de cet outil d'évaluation dans les lieux d'accueil enfants-parents.**

« Quand j'entends les termes utilisés, j'ai l'impression que ça ne prend pas en compte les valeurs des LAEP. »

« On se répète que nous n'avons pas d'objectif, pas d'orientation. Je sens un décalage entre ce que je vis depuis sept ans dans le lieu et ce que la CAF demande au travers les questions posées. »

« Je ne me vois pas, à l'arrivée ou au départ des familles, distribuer ce questionnaire qui nécessite des explications, ça me semble irréalisable. L'outil n'est pas adapté. Les enfants qui arrivent dans le lieu veulent tout de suite aller jouer et les familles ne viennent pas pour remplir des fiches. D'autre part, les questions telles qu'elles sont formulées induisent des réponses (problématique avec l'enfant, parents en difficultés) autour des effets possibles du LAEP sur les familles et ce n'est pas forcément le cas.»

« Les parents viennent chercher un temps de répit. Quand ils viennent pour la première fois, on leur parle de l'anonymat, de la confidentialité, on ne leur demande pas d'où ils viennent,

ni même s'ils ont d'autres enfants ; alors que les questions de l'évaluation sont douteuses et gênantes. C'est contraire à notre pratique. »

« Les familles apprécient cette discrétion, de ne pas avoir à dire d'où ils viennent et qu'est-ce qu'ils font. Un lieu où on ne leur demande rien et les familles sont heureuses de ça. »

« Certaines questions me heurtent. On soupçonne déjà qu'il pourrait y avoir des soucis dans la famille. C'est très gênant de poser ce genre de questions. Et si des familles ont des soucis, elles n'ont pas forcément envie de le dire. »

« Le principe du lieu c'est justement que les familles ont la liberté de dire ou de ne pas dire ce qui les préoccupe, ce qu'elles vivent. Le questionnaire va sur des points sensibles et intimes, « qu'est-ce que ça vous fait, qu'est-ce que ça fait à votre enfant... ? Ce n'est pas l'objectif du lieu. Ça voudrait dire que l'on a des attentes vis-à-vis des familles. C'est contraire et ça va à l'encontre des fondamentaux des lieux d'accueil. »

« Le questionnaire est très lourd voire prétentieux pour les LAEP, « sans le lieu d'accueil, jamais... ». Les enfants ne vivent pas dans le lieu d'accueil. Ils sont avant tout dans leur famille, chez leur nounou, avec leur amis, etc. Il y a plein d'endroits où l'enfant se construit.»

« La démarche d'évaluation est maladroite dans l'idée qu'elle peut venir fragiliser, briser même ce lien de confiance qu'on crée avec les familles. Le cadre des fondamentaux est important et on doit le garantir en tant qu'accueillante.»

Les accueillant-es soulèvent de potentiels effets négatifs à la distribution de cet outil d'évaluation.

« Si on fait passer un questionnaire pendant un accueil cela viendra biaiser l'accueil. »

« En faisant remplir ces questionnaires, cela risque de mettre les accueillants dans une posture de résultat, de séduction ».

« Il faut peut-être expliquer les effets de séduction que ça peut avoir, que l'on peut être pris dans des choses qui pourraient nous mettre grandement en difficulté en tant qu'accueillante. »

« « Le moment où l'on va vers quelqu'un pour proposer un questionnaire, on sort de cette posture en creux. »

« Tout parent peut être en difficulté au moins une fois dans sa vie. Là, c'est comme s'il y avait des catégories de parents. »

« Tant qu'on ne sortira pas du soutien à la parentalité, ça va être compliqué. Parce que du coup, on n'est plus dans l'ici et maintenant, on n'est plus dans la centration sur l'enfant. »

Pourquoi parler des effets qu'auraient les LAEP ?

Les lieux d'accueil enfants-parents n'ont pas d'autres objectifs que d'accueillir les tout-petits accompagnés d'une adulte tutélaire. Cet accueil de chaque personne, petite ou grande, sans emprise, sans visée normative, dans un climat de tranquillité, de sécurité psychique et sociale et de liberté, on ne le trouve plus beaucoup ailleurs ! Or, c'est ce "peu de chose là" qui a des effets souvent notoires : c'est le renoncement à avoir des objectifs et des projets pour les familles qui fait que les lieux d'accueil sont particulièrement opérants. Intégrer d'autres objectifs (qu'il faudrait alors évaluer) engendrerait un biais dans leur fonctionnement,

une brèche dans leur éthique. Ce serait créer des dispositifs d'un tout autre ordre qui n'auraient plus rien à voir avec les lieux d'accueil enfants-parents.

« Les effets, on sait qu'il y en a sur les familles, mais ce n'est ni mesurable, ni quantifiable. Cela est du vocabulaire non approprié. »

« Un jour les choses bougent, sans doute parce que l'on n'a pas été impatient, qu'il n'y avait pas d'attente. »

« Le questionnaire ne me paraît pas adapté non plus pour les professionnels. Dans ma posture d'accueil je ne suis pas outillé pour répondre à ce genre de question du type « est-ce que je perçois un lien, etc., car ce que nous observons est de l'ordre du ressenti et ça ne peut pas se poser comme ça par écrit. Souvent on en parle en équipe. Chaque accueil est différent et même si on voit une famille plusieurs fois. »

« On ne met pas en avant notre expertise, que l'on pourrait avoir par ailleurs dans une autre pratique professionnelle. Les questions induisent certaines réponses qui relèvent d'une expertise. C'est dérangent. »

Le temps comme facilitateur d'effets.

« J'ai relu le texte de Luce Dupraz sur sa vision des LAEP en lien avec la pensée de Hannah Arendt, et elle parle de la vitesse, de l'accélération du temps, et que les lieux sont hors du temps. C'est cela que les institutions doivent comprendre qu'il n'est pas possible de restituer ainsi quelque chose qui prend du temps. »

Quelle place donnons-nous aux demandes des accompagnants (parents, grands-parents, autres) ?

« Les parents qui franchissent la porte ne savent pas toujours pourquoi ils passent la porte. La demande est rarement verbalisée. C'est la question de l'inconscient. »

Sommes-nous à la recherche d'une conscientisation des parents, des accompagnants ?

Conscientiser : processus par lequel une personne devient consciente / faire prendre conscience de la réalité / conscience : savoir. Fonction de synthèse qui permet à un sujet d'analyser son expérience actuelle en fonction de la structure de sa personnalité et de se projeter dans l'avenir.

« Quand on parle de conscientiser par exemple les parents, c'est un objectif. On travaille sur des choses inconscientes. On travaille sur des petites subtilités d'accueil, d'accompagnement, de paroles adressées. »

« Au lieu d'accueil on est dans l'ici et le maintenant, et nullement dans la projection de l'avenir. C'est dans l'après-coup que les parents en prennent conscience. Les retours, souvent très positifs, se font longtemps après. »

« Si on amène un parent à conscientiser, on le met dans un objectif, cela biaise aussi sa manière d'être dans le LAEP quand il y retourne, et donc de changer. »

Pour préparer une porte-ouverte, il a été proposé aux parents de déposer leur témoignage dans une boîte à idées. Une seule réponse obtenue. *« On aurait pu penser que les parents allaient se précipiter pour le faire. Ils ne l'ont pas utilisée. Ils ne sont pas là pour ça. »*

Une divergence de point de vue.

« La CAF essaie d'évaluer les besoins des familles. Et nous ce qu'on voit, c'est que les familles qui viennent, le font sous le sceau du désir, du désir de la rencontre, ce n'est pas pareil quand même. »

Questions émergentes.

Peut-on rendre compte de l'intérêt du rôle des lieux d'accueil ? Sans passer par la case quantifiable d'un sondage auprès des parents.

Les accueillant-es relèvent aussi ce qui existe déjà dans leurs diverses instances de travail.

« Nous avons de l'analyse de la pratique. On a aussi des réunions d'équipe. On est toujours au travail, et je pense qu'il faut défendre ce point-là, c'est un réel travail, on réfléchit à ce qui se passe, à ce que l'on peut transmettre. »

« L'évaluation a toujours existé. On nous demande la fréquentation et le taux d'ouverture, le nombre d'enfants, etc. Et après il y avait des questions ouvertes sur la qualité et on pouvait y mettre ce qu'on avait envie. Des fois c'étaient des réflexions d'accueillantes, d'autres fois des vignettes. Je pense qu'il faut vraiment rendre vivant ce côté-là. »

A quoi cela va-t-il servir de recueillir la parole des parents sur le questionnaire ?

« S'ils recueillent la parole des parents, ils vont en faire quoi ? Comment pense-t-on ce cadre sécurisant ? Et là ça vient faire une brèche dans ce cadre sécurisant, alors que l'on s'efforce de le travailler continuellement. »

« A travers les questions qui sont posées sur le volet pro, je sens qu'il y a un besoin de mesurer ce que ça produit auprès des personnes, notamment des parents, qui sont en difficulté. Est-ce pour mesurer si leurs actions sont suffisamment bonnes ? »

« Comment va être traité ce questionnaire ? Comment va-t-il être analysé ? Qu'est-ce qu'il va en être fait ? et surtout qui va le faire ? »

« Tous les enfants ou toutes les familles qui ne viennent pas dans les LAEP : est-ce qu'on peut quantifier quels sont les effets ou les méfaits de ne pas venir ? c'est une question quand même à se poser. »

« Si on inverse la question : si le LAEP a un effet éventuel, comment s'adresser aux familles qui ne viennent pas ? Ont-elles l'information que les LAEP existent ? Si oui, savoir pourquoi ils ne franchissent pas la porte ? »

LES PROPOSITIONS :

Sélectionner le public à interviewer.

« Il faudrait que ce soit des questionnaires pour des personnes qui ne fréquentent plus le LAEP désormais. »

« On pourrait supposer que si un enfant vient plusieurs fois c'est qu'il se sent bien, c'est que le parent y trouve son compte. On ne revient pas dans un endroit si on ne s'y sent pas bien. Si les familles reviennent, ça veut dire qu'il y a quelque chose qui se passe et que ça leur fait suffisamment du bien ? »

« Pourquoi la CAF ne demande-t-elle pas directement aux parents puisqu'elle leur communique déjà des informations ? »

Privilégier la rencontre.

« C'est quand on rencontre les gens et quand on est en présence qu'on peut expliquer quelque chose. » Daniel Olivier

« Oui, la rencontre, je pense que c'est un point essentiel pour se faire comprendre. »

Promouvoir les lieux d'accueil auprès de nos partenaires.

« Il faut que ça soit plus visible. Développer le travail auprès des partenaires pour faire connaître le LAEP sur le territoire, pour qu'ils informent à leur tour les familles. Les professionnels seront ainsi plus à même de comprendre et donc de bien communiquer sur les lieux. Bien sûr qu'on a besoin des partenaires pour les nouvelles familles ou ceux qui sont plus éloignés pour diverses raisons afin qu'ils viennent vers nous. »

Participer annuellement au comité de pilotage.

« Pourquoi il y a des lieux d'accueil enfants-parents qui n'ont pas de comité de pilotage ? En tant qu'accueillant-e, êtes-vous invité-es au comité de pilotage quand il y en a ? Est-ce que vous pouvez faire remonter cela au niveau des CAF ? C'est effectivement un endroit où l'équipe peut parler et témoigner de ce qu'elle vit dans le lieu, elle peut faire remonter les choses, et en général le chargé de conseil et développement de la CAF est invité au comité de pilotage. Ce sont des instances indispensables où on se parle. »

« Il faut vraiment insister pour qu'il y ait des comités de pilotage dans chaque lieu, tous les ans mais surtout qu'il y ait des accueillants qui participent au comité de pilotage. Parce qu'on voit des comités de pilotage où il n'y a que les coordinateurs-trices qui ne sont pas forcément accueillants : c'est pétrifié, c'est purement formel, ce sont des statistiques et des camemberts. Il faut sentir le climat, la vie, les difficultés, les joies de chaque acteur, la vie des équipes, etc. Il est nécessaire de remettre aussi les équipes au centre du dispositif. Ce sont les équipes qui pensent le lieu, qui le font vivre, qui sont en contact avec les familles et c'est pour ça que je voudrais que les CAF puissent de temps en temps rencontrer les équipes et pas simplement les gestionnaires ou les coordos. »

« Lorsque les chargé-es de conseil et de développement de la CAF sont présents-es c'est vraiment l'endroit où on parle de ce qui se fait dans le lieu et de ce qui ne se fait pas forcément dans un autre LAEP parce que les problématiques ne sont pas les mêmes. C'est cela qui enrichit. Ce sont les rencontres multipliées, les rencontres où on explique. C'est vrai qu'on peut communiquer par les écrits, on peut avoir les mots. Dans la rencontre, on explique différemment. »

« On peut comprendre que les financeurs aient besoin de comprendre le rôle du lieu. Le bon endroit pour évaluer la vitalité et la pertinence du lieu, c'est l'équipe. Elle peut avec son gestionnaire et le chargé de conseil et de développement CAF, en parler lors d'une rencontre

annuelle qui ne perforera pas l'anonymat et la confidentialité mais qui témoignera de ce qui s'y passe et du climat ».

« Combien y-a-t-il de lieux qui font des comités de pilotage ? Il faudrait les recenser sur la Drôme et savoir si les accueillants y sont présents. »

« Quelle place on donne à la parole des accueillants ? On pourrait partir de leurs expériences. »

*« Pourquoi tous les acteurs n'ont pas été conviés autour d'une **table ronde**, en amont, pour débattre de cette question de l'évaluation? On voit bien combien ça a mis en difficulté certains des lieux qui ont mis en place les questionnaires. »*

« On avait pensé que chaque équipe pourrait rencontrer son chargé de conseil et développement pour parler du lieu, de ce que l'on perçoit, de ce que l'on rencontre des difficultés des familles. »

En conclusion

« Au LAEP on se place du côté de l'enfant. Il y a dès le départ quelque chose qui est erroné dans cette démarche d'évaluation : Il y a le mot « parentalité » partout! Nous, on se situe du côté de l'enfant. »

NOS PRÉOCCUPATIONS :

Dans quelle direction les lieux d'accueil vont-ils être inscrits ? Sont-ils pensés à visée des actions de parentalité ?

“Les lieux d'accueil ne sont plus seulement un lieu de passage occasionnel, mais une étape structurante avant l'entrée à l'école. Donc il y a des projets visant à augmenter l'amplitude horaire. Les lieux d'accueil sont désormais encouragés à créer des liens directs avec les écoles maternelles pour faciliter la transition des enfants qui n'ont pas fréquenté les crèches. On sort complètement de l'anonymat. Deuxièmement, le ciblage des familles vulnérables. Pour l'inclusion, par exemple, une attention particulière est portée à l'accueil des enfants en situation de handicap et des parents en situation de grande précarité ou d'isolement. Donc on a une attention particulière.”

Extrait du document CNAF-Instruction au réseau - 05/09/2024

Dans le cadre de la COG 2023-2027 et de la création du Service public de la petite enfance, la branche Famille s'est engagée à favoriser l'émergence de nouveaux modèles de socialisation permettant de proposer une première expérience collective à tous les enfants. Pour relever ce défi, une expérimentation sera lancée dans plusieurs départements et s'appuiera sur les lieux d'accueil enfants parents (LAEP). (...)

Pour relever ce défi, la branche Famille souhaite s'appuyer sur les lieux d'accueil enfants-parents (LAEP) qui constituent déjà une offre de socialisation progressive, ludique et stimulante. Toutefois, les LAEP proposent aujourd'hui une faible amplitude horaire d'ouverture (2 jours par semaine en moyenne) et souffrent souvent d'un manque de notoriété auprès des familles.

Le projet d'expérimentation permis par la COG 2023-2027 est ainsi l'opportunité de faire émerger de nouvelles offres de socialisation complémentaires aux temps d'accueil enfants-parents et de valoriser l'action des LAEP auprès du grand public.

L'expérimentation doit permettre de faire émerger des solutions nouvelles pour favoriser la socialisation des jeunes enfants. Par conséquent, pour permettre aux porteurs de projet de s'engager dans cette démarche tout en tenant compte des caractéristiques de leur territoire (besoin, offre existante, ...) et pour permettre l'évaluation de différentes solutions, il est prévu que plusieurs axes d'actions soient proposés aux porteurs de projets volontaires.

Ces axes d'actions ont été déterminés comme suit :

Axe 1 : Aller vers les familles vulnérables en proposant des temps de socialisation là où elles se trouvent ;

Axe 2 : Mettre en place des actions avec les écoles maternelles pour faciliter la transition des enfants vers l'école ;

Axe 3 : Proposer un parcours de socialisation en partenariat avec les structures petite enfance du territoire. (...)

L'expérimentation ne remet pas en cause le référentiel LAEP.

Il est important de préciser que l'expérimentation s'inscrit en dehors du champ du référentiel des LAEP et ne vise pas à transformer l'offre proposée par ces structures. La CNAF et plus globalement la branche Famille sont attachées aux principes d'interventions proposés par les LAEP. Il s'agit plus particulièrement ici de s'appuyer sur les LAEP afin de proposer, en complémentarité des temps d'accueil enfant-parent existants, une offre supplémentaire de socialisation. Par conséquent, les actions nouvelles proposées dans le cadre de l'expérimentation ne seront pas éligibles à la prestation de service LAEP mais bénéficieront d'une solvabilisation ex-nihilo mise en place spécialement dans ce cadre. Aussi, ces actions nouvelles ne seront pas tenues de respecter les principes d'intervention fixés par le référentiel des LAEP.

En annexes

Guide à l'attention des parents – Évaluation de l'impact social du LAEP

Guide professionnels – Évaluation de l'impact social du LAEP